

486
EG

FRANCE. — XIX^E SIÈCLE

COSTUMES POPULAIRES DES LANDES ET DES PYRÉNÉES OCCIDENTALES.

PREMIÈRE PARTIE DU SIÈCLE.

1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11

N^{os} 1, 2, 3 et 4. — Département des Landes.

N^{os} 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. — Pyrénées occidentales : n^o 7, département de la Haute-Garonne, n^{os} 6, 8, 10 et 11, Hautes-Pyrénées ;
n^{os} 5 et 9, Basses-Pyrénées.

LANDES (DÉPARTEMENT DES).

Le mot « landes » se trouve dans beaucoup de noms propres appartenant aux contrées du nord de l'Europe et c'est probablement par allusion à la stérilité d'une partie des terres de l'Allemagne (*land*, terre), que nous avons appelé de ce nom une grande étendue de pays qui se trouve au-dessous de Bordeaux.

En plusieurs endroits, cet espace ne présente que sables et marécages ; on dirait le désert. Cependant ces déserts français ont aussi leurs oasis ; certaines portions de terrain offrent çà et là de gras pâturages et une assez riche culture ; on rencontre parfois des abris construits en bois et recouverts de chaume où les bergers se retirent avec leurs moutons. Tout le long de la voie ferrée ont été opérées des plantations de pins, de chênes, de châtaigniers, de chênes-lièges ; des *bordes* (métairies) et de nombreuses *oustaous* (maisons) s'y sont élevées. Enfin, aujourd'hui, il n'est que peu de régions où l'on puisse voir la lande rase, telle qu'elle se montrait aux générations passées.

La race landaise, proprement dite, habite dans le voisinage de l'Océan, depuis la tour de Cordouan jusqu'à la Teste et de la Teste à Bayonne. Divers noms populaires sont donnés aux habitants des grandes Landes : à Bordeaux, on les appelle *parents* ; à Mont-de-Marsan, *cocozates* ; à Saint-Sever, *lanusquets* (nom spécial aux bergers) ; à Dax, ainsi qu'à Bayonne, ils sont qualifiés de *maransins*.

N^{os} 1, 2, 3 et 4. — *Lanusquets* (bergers des Landes) montés sur des *escasses* ou *tchanques* garnies, ainsi que le long bâton qu'ils tiennent en main, d'un morceau d'os de bœuf en guise de ferrure.

N° 1. — Berger au repos ; il tricote, son bâton lui sert de siège. Accoutrement d'hiver : dolman de peau de mouton dont la laine est en dehors ; jambes enveloppées d'un *camauo*, peau de brebis garantissant les pieds toujours nus ; *capot* de gros drap blanc, espèce de pelisse appelée aussi *manteau de Charlemagne*, avec capuchon à bandes terminées en pointes garnies de crin de cheval ; les coutures de ce capot forment un passe-poil rouge. Sous les pièces de costume qui viennent d'être énumérées, le paysan a encore deux gilets et une culotte s'arrêtant au-dessous du genou.

N° 2. — Autre aspect du même costume. Le capuchon est surmonté d'une houppette de crin de cheval.

N° 3. — Femme vêtue d'une brassière et d'une jupe : cette dernière laisse apercevoir le *camauo* couvrant les pieds ; fichu croisé sur la poitrine ; tablier ; comme coiffure, des serviettes plissées formant capuchon. Les jours de fête ou de cérémonie, les femmes portent un bonnet à larges barbes dentelées de rouge. Ce sont elles qui ont la direction du ménage ; mais, sitôt que l'ordre règne au logis, elles vont travailler dans les champs ; la plus âgée reste à la maison pour préparer les repas.

N° 4. — Berger en costume d'été : *barrette*, bonnet plat en laine tricotée de la même forme que le béret du Béarn ; manière de petit dolman en peau d'agneau et *camauo*. Une gourde est suspendue à son côté.

Pour parcourir rapidement des étendues considérables de terrain à l'aide d'échasses (*escasses* ou *tchanques*), les Landescots ou Lanusquets sont uniques dans le monde. Ainsi juchés sur leurs jambes d'emprunt, ils surveillent de haut leurs brebis cachées dans les broussailles et franchissent impunément les flaques, les marais et les tourbes. Il n'est pas jusqu'au grand bâton, objet contribuant aussi à l'étrangeté de leur aspect, qui ne soit manié par eux avec une adresse admirable, remplissant, suivant l'occasion, les fonctions de balancier, de siège ou d'organe de préhension.

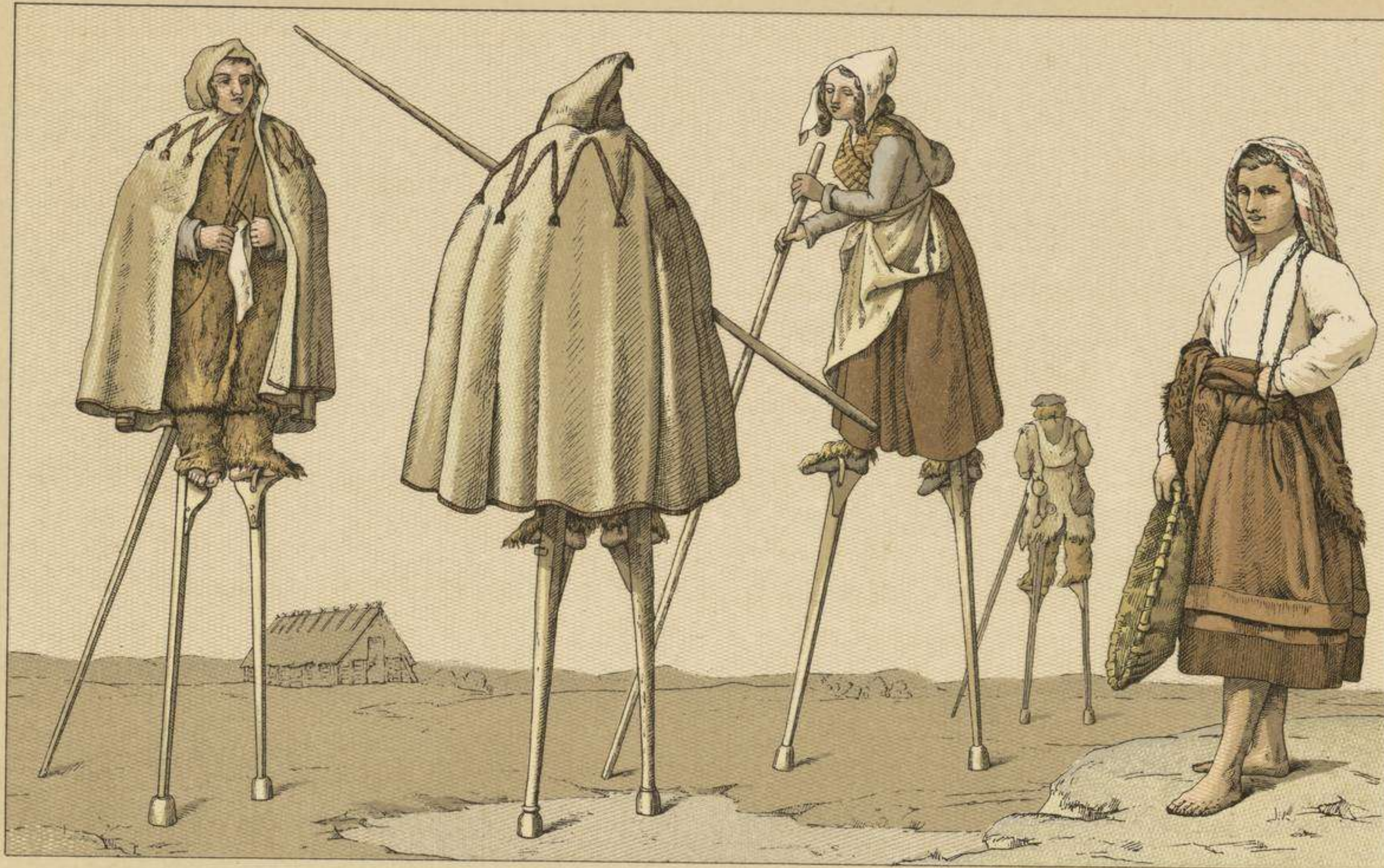
Dans les régions encore dépourvues de chemins, les enfants, les femmes, les vieillards, les facteurs ruraux, emploient tous ce moyen de locomotion qui ne peut manquer de disparaître un jour avec les landes elles-mêmes.

Les bergers portent ordinairement sur eux tous les objets nécessaires à leur nourriture, comme le poëlon à *cruchades* (farine de maïs cuite dans l'eau), le paquet de sardines ou de harengs salés, enfin le pain et le vin nécessaires pendant les longues journées passées hors de la ferme.

PYRÉNÉES OCCIDENTALES.

Trois départements sont représentés dans les costumes de la seconde partie de cette planche : la Haute-Garonne, les Hautes et Basses-Pyrénées, toutes régions s'appuyant sur les crêtes des Pyrénées occidentales.

Presque toutes les populations pyrénéennes, de Port-Vendres à Bayonne, sont incontestablement d'origine ibérique ; elles ignorent aujourd'hui leur parenté, mais elles n'en sont pas moins sœurs.



FRANCE

FRANCE

FRANKREICH

E G

IMP. FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Vierne del.

Haute-Garonne. — Languedoc et Guyenne, chaque province a fourni sa part à la Haute-Garonne. Le versant pyrénéen, les petites Pyrénées, les coteaux avancés et la plaine, enfin les collines extérieures du plateau central se succèdent dans cette étroite bande de territoire.

N° 7. — Paysan des environs de Bagnères-de-Luchon. Dans toutes les Pyrénées, le costume des hommes se compose des mêmes éléments : la veste, le gilet croisé, la culotte, les hautes guêtres, enfin la mise traditionnelle du montagnard; ce paysan des environs de Bagnères-de-Luchon peut donc en donner ici une idée générale. Quant au chapeau à cornes, vestige du siècle dernier que l'on a rencontré longtemps chez les Auvergnats et les Cévenols (voir planche C N, France XIX^e siècle), c'est une coiffure complètement disparue.

Hautes-Pyrénées. — A en croire certains historiens, l'ancienne Bigorre, qui constitue actuellement la plus grande partie des Hautes-Pyrénées, aurait reçu son nom de la peuplade des *Arebaci* qui habitaient autrefois le territoire de Numance, sur les rives du Douro, et que Pompée força à s'établir sur le versant septentrional des Pyrénées.

N° 6. — Jeune fille de Bugard (arr. d'Argelès.) — Capulet d'un rouge éclatant faisant ressortir la blancheur de la cornette; jupe de laine; sur la poitrine, un ruban auquel est suspendue une petite croix d'argent; fichu et tablier de toile de coton. Cette jeune fille tient à la main un vase de terre du pays.

N° 8. — Femme de la vallée du Louron. — Capulet posé sur un bonnet ruché; châle croisé sur le corsage d'une robe de futaine; tablier; pelisse portée sur le bras.

N° 10. — Jeune dame des environs de Bagnères-de-Bigorre. Capulet de casimir très fin, orné d'un liseré de velours. Cette Bigorraise est habillée à la parisienne (mode d'environ 1820); une fontange de ruban ponceau rend la cornette très élégante.

N° 11. — Jeune femme des environs de la vallée d'Aure. Capulet posé sur une cornette dont on aperçoit les brides; croix d'argent; fichu croisé à pointes retombant sur un tablier à carreaux; robe de laine; chaussures à pointe recourbée. C'est dès l'âge le plus tendre que, dans cette vallée, on apprend à tricoter ou à filer.

Basses-Pyrénées. — Les anciennes provinces du Béarn, de la basse Navarre, des pays basques, une partie de la Chalosse et de l'élection des Landes, ont formé le département des Basses-Pyrénées : la plus grande partie de ce territoire se trouve en effet dans la région des basses montagnes et des coteaux pyrénéens.

Dans cette région dominant à la fois le costume basque et le costume béarnais. La Basquaise se coiffe d'un madras dont elle sait plus ou moins bien tirer parti, tandis que la Béarnaise porte le capulet en usage dans les autres départements pyrénéens. La mise, sans notable différence dans l'une et l'autre de ces populations, offre à peu près les mêmes caractères : c'est presque uniformément la large chemise de toile attachée au cou et que serrent sur les hanches les cordons d'une simple jupe de futaine noire, très courte, laissant les jambes à découvert; quelquefois

cependant, des bas de laine mélangés de bleu et de blanc, descendent jusqu'à la cheville ; ils sont bordés d'une petite frange et laissent passer le pied nu.

Quant aux populations maritimes de ce pays, elles sont très mal vêtues :

N^{os} 5 et 9. — Femmes de pêcheurs (Biarritz) tenant à la main leur *tistet* ou panier. — N^o 5. Mouchoir dont la disposition est comme le commencement du capulet ; chemise de toile ; jupe de laine. L'espèce de cape à franges qui est enroulée autour de la taille se porte de cette manière lorsqu'on ne s'en couvre pas. — N^o 9. Bonnet dont les brides se rejoignent derrière la tête ; chemise à manches courtes et jupe de laine.

Entre Bayonne et Saint-Jean de Luz, on rencontre des troupes de jeunes femmes lancées au pas de course et portant des corbeilles sur la tête : ce sont des *cascarottes*, les intrépides courriers de la sardine, qui vont livrer aux Bayonnais la pêche de la nuit.

Les n^{os} 1, 2, 3 et 4 sont tirés du Recueil des divers costumes des habitants de Bordeaux et des environs, par de Galard et Géraud; Bordeaux, 1818-19.

Les n^{os} 6, 10 et 11 proviennent des Costumes des femmes de Hambourg, du Tyrol, de la Hollande, etc., par Lanté et La Mésangère; Paris, 1827.

Les n^{os} 5 et 9 sont des documents photographiques.

Les n^{os} 7 et 8 font partie d'une série de costumes dessinés par Pingret et de Bénard.

Voir, pour le texte : le recueil de Galard, et celui de Lanté et La Mésangère, cités plus haut. — Saint-Sauveur, Voyage à Bordeaux et dans les Landes, in-8°, an VI. — V. Gaillard, les Landes (les Français peints par eux-mêmes, tome 7). — Ad. Joanne, Itinéraire général de la France, tome 3. — M. Bergues la Garde, les Landes, in-8°, 1868. — M. Justin Jourdan, Atlas-Guide historique et descriptif des Pyrénées, in-12, 1874. — M. Élisée Reclus, Géographie universelle, Hachette, 1881.

